

Rentrée: des mesures sanitaires et des critiques

Paris, 26 août 2021 (AFP) -

Port du masque, tests de dépistage et campagne de vaccination: le gouvernement a préparé une série de mesures sanitaires pour la rentrée scolaire du 2 septembre mais les syndicats les jugent parfois insuffisantes.

Quel protocole pour la rentrée? Le gouvernement a retenu le protocole sanitaire de "niveau 2" (sur 4) permettant à tous les élèves de retourner en classe. A partir de l'école élémentaire, ils devront porter un masque à l'intérieur. Les établissements devront également renforcer l'aération des locaux.

Des mesures insuffisantes face au variant Delta, estiment toutefois des syndicats d'enseignants, qui souhaitent un renforcement du protocole.

"Nous redoutons que les mesures ne soient pas suffisamment prudentes, notamment sur la restauration scolaire", précise Stéphane Crochet, secrétaire général du SE-Unsa. Le syndicat propose que les enfants déjeunent toujours à la même place à la cantine afin de faciliter l'identification des éventuels cas contacts.

Les syndicats dénoncent également le manque d'équipements pour maîtriser la qualité de l'air dans les écoles.

Le ministre de l'Education Jean-Michel Blanquer a récemment déclaré qu'il souhaitait "généraliser" les capteurs de CO2 et que l'Etat aiderait les collectivités locales à investir dans ces outils, sans toutefois préciser les montants ou le calendrier.

Les élèves seront-ils testés? Pour éviter l'apparition de foyers de contamination dans le milieu scolaire, le gouvernement prévoit de poursuivre sa campagne de dépistage, avec quelques ajustements.

"Dans le primaire, nous gardons une stratégie de dépistage massif avec un objectif de 600.000 tests salivaires hebdomadaires", a indiqué M. Blanquer.

Ces tests se heurtent toutefois aux réticences des familles.

"Il faudrait mener une campagne de communication pour que les parents puissent comprendre la nécessité de faire réaliser ce genre de tests car l'an dernier, le taux d'acceptation n'avait atteint que 60%", relève Guislaine David, secrétaire générale du Snuipp-FSU.

Dans le secondaire, le gouvernement compte adopter une "stratégie de ciblage" pour proposer les autotests aux collégiens et lycéens dans les zones de circulation active du virus.

Des autotests seront également à disposition du personnel dans tous les établissements.

Comment s'organisera la vaccination? Nouveauté cette année: les collèges et lycées vont contribuer dès la rentrée à la campagne de vaccination contre le Covid-19, ouverte aux plus de 12 ans. Le gouvernement prévoit d'envoyer des "équipes mobiles" dans certains établissements et d'acheminer des groupes d'élèves volontaires vers les centres de vaccination.

"Les préfets, les académies et les Agences régionales de santé travaillent en ce moment même au plus près du terrain, département par département, pour déterminer le nombre de centres éphémères à mettre en place, en fonction notamment des taux de vaccination locaux", a détaillé M. Blanquer.

Au niveau national, environ 55% des 12-17 ans ont déjà reçu au moins une dose de vaccin.

"C'est intéressant de vacciner en milieu scolaire, notamment pour les familles éloignées des centres de vaccination, mais il faut absolument que ces opérations soient anticipées pour leur bon déroulement", souligne Sophie Vénétitay, secrétaire générale du Snes-FSU.

Pour le premier syndicat du secondaire, de nombreuses questions restent encore sans réponse. "Qui va recueillir les consentements des familles? Qui va encadrer les élèves?"

Quelles règles en cas de contamination? Dans le primaire --les enfants n'y ont pas l'âge d'être vaccinés--, la règle reste la fermeture de toute la classe pour sept jours en cas de contamination. Une mesure réclamée par les syndicats.

Dans les collèges et lycées, lorsqu'un cas est détecté dans une classe, seuls les cas contacts non vaccinés devront s'isoler une semaine.

Si un élève est identifié comme cas contact, l'établissement contactera ses parents, qui pourront faire une attestation indiquant son statut vaccinal afin qu'il puisse retourner en classe.





PAYS :France
SURFACE :97 %
PERIODICITE :Quotidien



► 26 août 2021 - Edition Fil Gen

"La vérification du statut vaccinal via une attestation des parents est délirante", déplore le Snalc. "On ne peut pas fonctionner ainsi et on a l'expérience de l'an dernier sur le fait que certains parents (minoritaires) ne déclarent pas la vérité", averti le syndicat du secondaire.

[vac/asm/pa/elm](https://www.afp.com/vac/asm/pa/elm)

Afp le 26 août 21 à 04 01.

